



La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP)

et

Le Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (MEDAD)

**J.M. SEGAY – D. LASSAUZAY
1er février 2008**



Les raisons avancées

- ◆ **Mondialisation et crises économiques et financières**
- ◆ **Évolution des attentes des citoyens**
- ◆ **Crise de confiance entre l'État et les citoyens**



La problématique générale évoquée

- ♦ **La maîtrise des dépenses publiques**
- ♦ **L'amélioration de l'efficacité des politiques publiques**
- ♦ **Le renforcement du contrôle démocratique sur la gestion publique**



Constat - alibi

- ◆ **Niveau très élevé des dépenses publiques environ 54 % du PIB,**
- ◆ **Taux de prélèvements obligatoires très élevé qui pèse sur la croissance et le pouvoir d'achat**
- ◆ **Déficit qui continue à alimenter une dette qui a triplé de volume en 30 ans.**



Les principaux axes de la réforme

- ◆ **La recherche de la performance – la culture du résultat**
- ◆ **Une administration ouverte**
- ◆ **Une réforme de la GRH avec notamment**
 - * **rapprochement vers le privé**
 - * **Réduction drastique des effectifs**
 - * **Individualisation de la gestion**
 - * **Rémunération à la performance (RLP)**



Objectifs de la RGPP

- ◆ **Faire mieux avec moins**
- ◆ **Concilier l'amélioration du service public avec l'économie de moyens**
- ◆ **Faire des gains de productivité de l'administration (non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite)**
- ◆ **Avoir une meilleure utilisation de chaque euro d'argent public**



Des évolutions des structures administratives

Séparation du « politique » et de « l'administratif »

- ♦ **Le « politique » : définition des politiques publiques, des normes, contrôle et évaluation, sanctions (administration ou cabinet ministériel réduits)**
- ♦ **« L'administratif » : mise en œuvre des politiques publiques par les structures les mieux placées sur le marché : services, agences, entreprises, associations**



Le pilotage

**Un Conseil de la modernisation des politiques publiques
présidé par le Président de la République**

Un Comité de suivi de la RGPP

Le calendrier

Juillet – fin 2007 : audits et construction des scénarii

**12 décembre 2007 : Premières mesures annoncées par le
Président de la République**

Avril - Mai 2008 : adoption des principales décisions

2009 – 2011 : mise en oeuvre



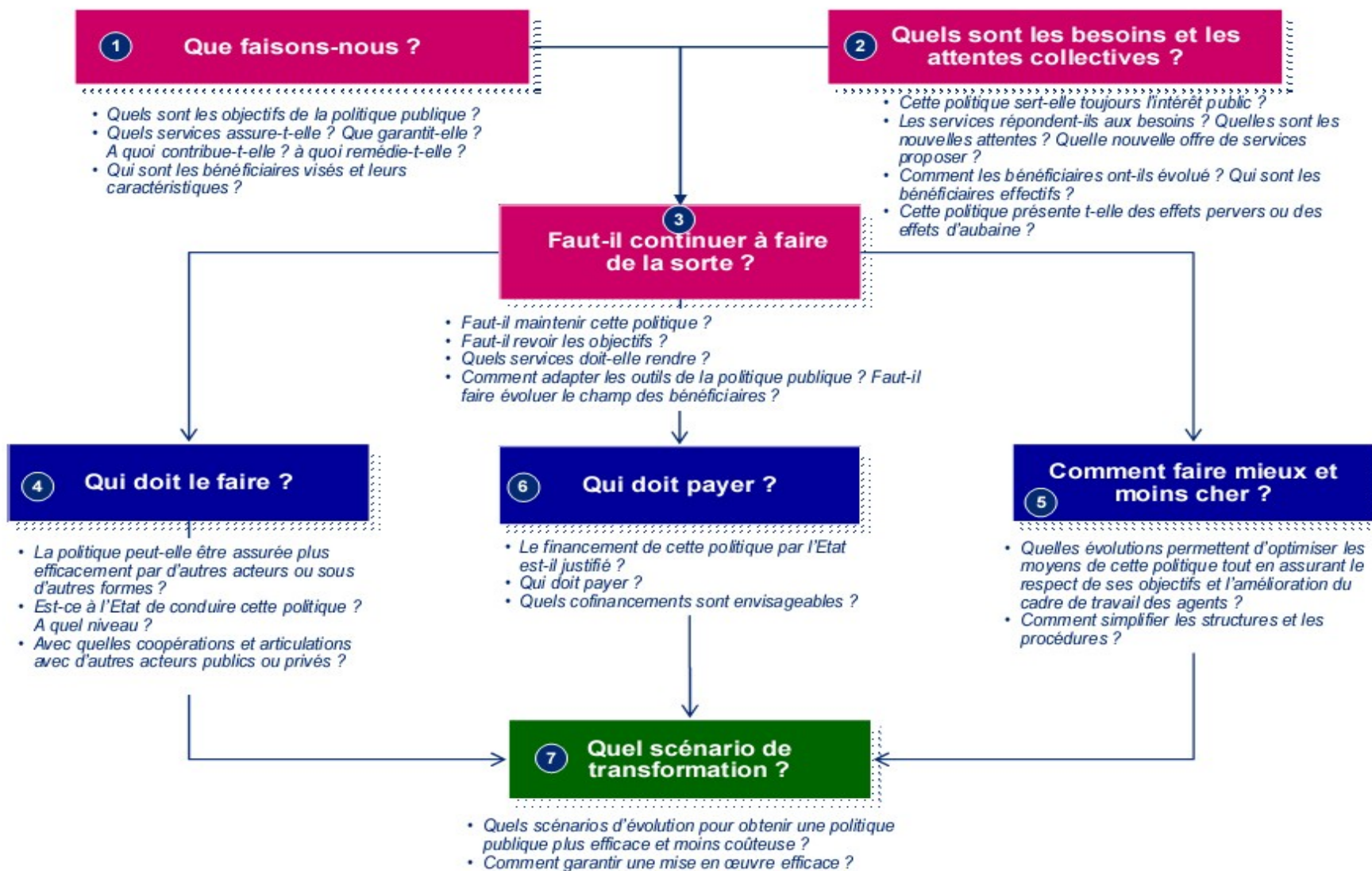
Méthode

Les réformes seront traduites dans le premier budget pluriannuel qui couvrira la période 2009-2011.

Vingt-six équipes d'audit (plus de 200 personnes) mobilisés.

Passage de toutes les politiques publiques au crible d'une grille de 7 questions

Les 7 questions





Les 14 domaines d'intervention de l'État audités

Justice – Agriculture et pêche – Écologie, développement et aménagement durables – Aide publique au développement – Action extérieure de l'État – Culture et communication et services du Premier ministre – Enseignement supérieur et recherche – Enseignement scolaire – Défense, anciens combattants, mémoire et liens avec la nation – Santé, solidarité et sports – Immigration – Intérieur, outre mer – Réseaux financiers



Les 6 grandes politiques d'intervention auditées

Emploi et formation professionnelle – Développement des entreprises – Villes et logement – Famille – Assurance maladie – Politique de solidarité et de lutte contre la pauvreté

Les 4 chantiers audités

Gestion des ressources humaines (GRH) – L'organisation de l'administration territoriale – Les relations entre l'État et les collectivités locales – La simplification de procédures internes



GRH : le « pacte service public 2012 »

Le « pacte service public 2012 » : discours du Président de la République du 19 septembre 2007

- **Statut : les nouveaux recrutés : choix entre statut FP ou contrat de gré à gré**
- **Un pécule de départ pour ceux voulant quitter la FP**
- **Ne remplacer qu'1 fonctionnaire sur 2 partant à la retraite**
- **Individualisation de la gestion des carrières**
- **Suppression des corps**
- **Rémunération au mérite**
- **Développement de la mobilité inter FP, public – privé**
- **Dialogue social : abandon de la composition strictement paritaire des instances**

Rien sur la revalorisation du point d'indice, des grilles indiciaires



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Des administrations recentrées

Services du premier ministre

1. Suppression du Haut Conseil du secteur public.
2. Prise en charge des missions du comité d'enquête sur les coûts et les rendements des services publics par la Cour des comptes.
3. Suppression du Conseil national de l'évaluation, dont les missions seront reprises sous une autre forme dans le cadre d'un renforcement de l'évaluation des politiques publiques.
4. Remplacement du Haut Conseil de la coopération internationale par un conseil stratégique sur l'aide publique au développement.
5. Transfert de la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) au ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique.
6. Suppression de 8 des 9 centres interministériels de renseignements administratifs (CIRA).
7. Modernisation de la mission d'édition, de diffusion et d'information du public assurée par La Documentation française et la direction des Journaux officiels.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Des administrations recentrées

Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales

8. Allègement du contrôle de légalité des actes des collectivités locales. Il sera recentralisé en préfecture et concentré sur les dossiers à risques : marchés publics, urbanisme et environnement.

9. Accroissement du potentiel opérationnel des forces de sécurité, par allègement des tâches administratives et périphériques, qui seront effectuées par des personnels administratifs.

10. Adaptation de la répartition territoriale des forces de sécurité aux évolutions de la délinquance, notamment par rééquilibrage entre Paris et l'Ile-de-France.

11. Meilleure utilisation des forces mobiles, redéployées vers les forces de sécurité publique.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Des administrations recentrées

Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable

12. Révision des dépenses fiscales environnementales.

Ministère de la justice

13. Généralisation de commissions précontentieuses dans les ministères pour réduire la demande adressée à la justice administrative.

14. Examen de la possibilité de déjudiciariser le divorce par consentement mutuel, qui pourra être enregistré devant un notaire lorsque l'ensemble des conditions du divorce fait l'objet d'un accord entre époux. Dans tous les cas, les époux pourront toujours recourir aux services d'un avocat.

15. Examen de la déjudiciarisation de certaines sanctions aux infractions routières, qui pourraient être remplacées par des sanctions administratives.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Des procédures plus modernes, au service des usagers

16. Réforme de l'information délivrée par téléphone aux usagers.

17. L'organisation de l'examen du permis de conduire, éclatée entre 800 centres, impose aux candidats des délais trop longs et un taux d'échec (50%) trop élevé. Elle sera confiée à un opérateur spécifique, afin de réduire les coûts et d'améliorer le taux de réussite.

18. Mise en place d'éthylotests antidémarrage dans les véhicules pour lutter contre l'alcool au volant.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Des procédures plus modernes, au service des usagers

Ministère de l'immigration

19. Automatisation des contrôles aux frontières par l'installation de sas automatiques dans les grands aéroports internationaux français avec le passage au passeport biométrique en 2009. Les passagers présenteront leur passeport devant une borne électronique qui permettra d'identifier les personnes et d'assurer un contrôle de cohérence avec leurs empreintes digitales.

20. Réforme des modes de gestion et de l'organisation des centres de rétention administrative.

21. Mise en place auprès des préfets d'une cellule experte en matière de contentieux des étrangers pour améliorer le taux de réussite des reconduites à la frontière.

22. Délivrance des visas : instruction et délivrance du titre de séjour concomitante pour les demandeurs d'un visa de long séjour qui ouvre droit à une autorisation de séjour. Cela concerne 150000 entrées sur le territoire français en 2006.

23. Demandes de naturalisation : suppression de la double instruction exercée actuellement par les préfetures, d'une part, et par la direction des populations et des migrations, d'autre part.

24. Rationalisation du processus de délivrance des titres et rapprochement des guichets de délivrance (mairies).



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Des procédures plus modernes, au service des usagers

Ministère de la justice

25. Allègement des procédures judiciaires : ouverture d'un chantier d'allègement du code de procédure pénale.

26. Mise en place d'études d'impact systématiques sur les conséquences des lois nouvelles pour les instances judiciaires.

27. Limitation des transferts de détenus par le recours à la visio-audience et par leur facturation.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Des procédures plus modernes, au service des usagers

Réduction de l'impôt papier

28. Recensement de l'ensemble des obligations administratives imposées aux entreprises et identification des possibilités de rationalisation.

29. Mesure des charges administratives pour les obligations jugées prioritaires par les entreprises et les services instruisant les dossiers.

30. Mise en œuvre de plans de simplification pour les 1000 procédures les plus lourdes ou jugées les plus "irritantes". L'objectif est de réduire de 25% les charges administratives, ce qui permettrait de réinjecter près de 15 milliards d'euros dans l'économie. Toutes les voies possibles sont étudiées, de la suppression pure et simple à la simplification des formulaires, au raccourcissement des délais ou à la dématérialisation. Une première batterie de 200 mesures a été identifiée avec un potentiel de plus de 500 millions d'économies récurrentes et annuelles pour les entreprises et l'administration.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Des procédures plus modernes, au service des usagers

Amélioration de l'accueil dans les services publics

31. Extension des garanties données au public sur la qualité de l'accueil : application systématique des 18 engagements de service et de suivi de l'accueil à toutes les administrations d'État.

32. Amélioration de l'accueil physique des administrations : élargissement des horaires d'ouverture des guichets en fonction des attentes locales des usagers et mise en place de plages horaires de rendez-vous pour tous les services accueillant du public.

33. Amélioration de l'efficacité de l'accueil téléphonique des administrations, élargissement des horaires d'ouverture du centre d'appel généraliste "39-39" (de 8 heures à 20 heures du lundi au vendredi et les samedis de 9 heures à 18 heures), extension des services offerts par le 39-39 et limitation du coût d'appel vers les administrations à un appel local.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Des procédures plus modernes, au service des usagers

Amélioration de l'accueil dans les services publics

34. L'accueil physique et téléphonique de chacun des ministères fera l'objet d'une évaluation extérieure par un tiers, qui sera publiée annuellement

35. Renforcement de l'administration électronique : création d'un portail Internet de renseignements administratifs et d'accès aux téléprocédures; adoption d'une charte ergonomique unique pour tous les services en ligne; mise en place de l'accusé de réception électronique à toute demande formulée par courriel.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Un État réorganisé et allégé

36. Faire du niveau régional le niveau de droit commun du pilotage des politiques publiques de l'État dans les territoires.

37. Affirmation de l'autorité hiérarchique du préfet de région sur le préfet de département.

38. Création d'un nombre très réduit de grandes directions régionales avec des périmètres de compétence correspondant largement aux périmètres des missions des ministères dans la nouvelle organisation gouvernementale.

39. Réorganisation des services de l'État dans les départements en fonction des bénéficiaires de chaque politique publique.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Un État réorganisé et allégé

Ministère de l'agriculture et de la pêche

40. Généralisation d'ici à 2010 de la fusion des **DDE** et des **DDAF**

41. Création d'un organisme unique de paiement des aides agricoles par fusion de l'Agence unique de paiement et du Cnasea [Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles].

42. Regroupement des offices d'intervention au sein d'un établissement unique.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Un État réorganisé et allégé

Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables

43. Nouvel organigramme du ministère, qui permet le passage de 35 directions d'administration centrale à 5 directions et un secrétariat général.

44. Création de directions régionales du développement durable, garantissant la cohérence des politiques du ministère au niveau territorial, qui reprendront les missions assumées par les DRE, les DIREN et les DRIRE

45. Amélioration de la programmation et des procédures de choix des grands programmes d'investissement.

46. Mise en place d'ici à 2011 d'une régulation indépendante des différents modes de transport, en commençant dans un premier temps par les activités ferroviaires.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Un État réorganisé et allégé

Ministère de la culture et de la communication

47. Réduction de 10 à 4 ou 5 du nombre de directions d'administration centrale.
48. Regroupement des 7 corps d'inspection du ministère.
49. Réforme de l'audiovisuel public extérieur pour créer des synergies entre les opérateurs et améliorer leur visibilité.
50. Fin de la gestion directe de musées par la direction des musées de France. Selon les cas, ces musées seront transférés à des collectivités locales, regroupés avec des établissements publics existants, érigés en établissements publics autonomes ou confiés à la Réunion des musées nationaux (RMN).



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Un État réorganisé et allégé

Ministère de la culture et de la communication

51. Modernisation de la gestion de la RMN (Réunion des musées nationaux) par filialisation de certaines de ses activités commerciales et rapprochement avec le Centre des Monuments nationaux.

52. Généralisation des contrats pluriannuels de performance et des lettres de missions aux dirigeants des opérateurs.

53. Rénovation du statut du Centre national de la cinématographie avec création d'un conseil d'administration.

54. Regroupement du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie en un seul opérateur, présent sur deux sites.

55. Transfert de la propriété ou de la gestion de certains sites patrimoniaux aux collectivités territoriales sur une base volontaire.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Un État réorganisé et allégé

Ministère de la justice

56. Optimisation des fonctions transversales en administration centrale et rénovation du secrétariat général.

57. Fédération des trois inspections au sein d'une inspection générale du ministère de la justice.

58. Révision de l'organisation des services territoriaux de la justice autour de 9 ensembles interrégionaux.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Un État réorganisé et allégé

Ministère de l'agriculture et de la pêche

59. Regroupement de la direction générale de la forêt et des affaires rurales et de la direction générale des politiques économique, européenne et internationale, qui traitent toutes deux de la politique agricole, dans une direction générale de l'économie et des territoires.

60. Rapprochement de la direction des pêches et de l'aquaculture, de l'Ofimer, du Centre national de traitement statistique de Lorient et du Centre de surveillance des pêches du Cross-Etel, afin de mieux veiller au respect des directives communautaires.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Un État réorganisé et allégé

Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales

61. Transfert de la gendarmerie nationale sous l'autorité fonctionnelle du ministre de l'intérieur, dans le respect du statut militaire des gendarmes.

62. Optimisation de l'utilisation des moyens de la sécurité civile.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Un État réorganisé et allégé

Ministère de la défense

63. Lancement d'une étude de faisabilité du regroupement de l'ensemble de l'administration centrale du ministère dans un format resserré sur le site de Balard et cession des immeubles libérés.

64. Renforcement de l'autorité du chef d'état-major des armées sur les chefs d'état-major des trois armes.

65. Recentrage du secrétariat général pour l'administration (SGA) sur le pilotage des fonctions transversales et renforcement de la fonction financière.

66. Réforme de la procédure de conception et de lancement des programmes d'armement clarifiant les responsabilités des différents acteurs autour d'équipes intégrées.

67. Création d'un comité exécutif restreint et d'un comité d'investissement auprès du ministre.

68. L'Office national des anciens combattants devient un guichet unique à maillage départemental de la prestation de services aux anciens combattants.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Un État mieux géré

69. Création d'une agence des achats de l'État.

70. Un responsable unique des achats au sein de chaque ministère appliquera cette politique. Création d'un répertoire des fournisseurs de l'État, qui permettra à ceux-ci de ne plus devoir répéter des formalités pour chacun des appels d'offres.

71. Externalisation du parc automobile de la gamme commerciale.

72. Création d'un opérateur national de paye.

73. Constitution d'un compte individuel de retraite de chaque fonctionnaire.

74. Mise en place de centres d'appels téléphoniques et Internet sur les retraites des fonctionnaires.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Un État mieux géré

75. A terme, processus unique et industrialisé de la liquidation des pensions.

76. Allègement des règles relatives à l'organisation interne des ministères.

77. Limitation des consultations préalables à l'édition d'un texte.

78. Allègement du contrôle financier. Il serait remplacé par un comité d'engagement en amont et la suppression du visa préalable serait expérimentée.

79. Expérimentation de la création d'agences de service public, sans personnalité morale, mais disposant d'une grande autonomie et d'une souplesse de gestion accrue.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Un État mieux géré

Rénovation de la gestion des ressources humaines

80. Simplification des mises à disposition des fonctionnaires dans le privé et de salariés du privé dans l'administration.

81. Création, pour chaque fonctionnaire, d'un droit effectif à la mobilité : impossibilité pour l'administration de s'opposer au départ d'un agent vers un autre emploi (sous réserve d'un préavis); suppression des entraves liées au statut du fonctionnaire pour exercer des missions de niveau comparable; primes encourageant la mobilité ou accompagnant la réorganisation des services; indemnité de départ volontaire.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Un État mieux géré

Rénovation de la gestion des ressources humaines

82. Développement de la culture du résultat au sein de l'administration et du suivi individualisé des agents : substitution progressive d'un entretien d'évaluation à la notation, extension aux cadres de la rémunération en fonction des résultats, révision générale du contenu des concours.

83. Amélioration de l'ouverture de la fonction publique à la diversité des profils : suppression de toutes les limites d'âge et des barrières liées aux critères physiques, mise en place d'un plan en faveur de la diversité des effectifs dans toutes les écoles de la fonction publique



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Un État mieux géré

Réforme de l'immobilier de l'État

84. Mise en place d'un État propriétaire unique

85. Généralisation des loyers budgétaires.

86. Remplacement de la notion juridique d'affectation par des quasi-baux publics révisibles définissant les obligations de chaque partie (loyer, entretien).

87. Recensement et dynamisation du patrimoine des grands opérateurs.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Un État mieux géré

Réforme de la gouvernance des finances publiques

88. Adoption d'un budget pluriannuel couvrant la période 2009-2011.

89. Définition de règles d'adoption plus strictes pour les dépenses fiscales, les exonérations de cotisations sociales et les dispositifs affectant (...) la Sécurité sociale devant être limités dans le temps, précédées d'une étude d'impact préalable et régulièrement testées sur le plan de leur efficacité socio-économique.

90. Étude de faisabilité d'une norme de dépenses fiscales.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Un État mieux géré

Assurance-maladie

- 91. Mise en place des dispositifs de stabilisation automatique reposant sur une meilleure maîtrise des dépenses.
- 92. Renforcement de la lutte antifraude.

Famille

- 93. Généralisation des comités locaux de lutte contre la fraude; automatisation des contrôles des caisses d'allocations familiales et développement de l'analyse des risques; développement des échanges de données informatiques; mise en place d'indicateurs de performance des contrôles.



Les premières mesures annoncées le 12/12/2007

Un État mieux géré

Solidarités

94. Pénalisation financière des administrations de l'État qui ne s'inscrivent pas sur une trajectoire de respect de l'objectif d'insertion professionnelle des handicapés.

Développement des entreprises

95. Fusion d'OSEO [l'organisme d'aide aux entreprises moyennes innovantes] et de l'AI [Agence de l'innovation industrielle] pour constituer un opérateur de référence, gérant les aides aux pôles de compétitivité.

96. Simplification des procédures de passation des marchés publics.



Des mesures vers les collectivités territoriales (CT)

Rapport Lambert (7 décembre 2008)

Propose notamment une clarification des compétences, une consultation des collectivités territoriales sur la production des normes, une approche globale des finances publiques,...

Rapport Attali

Propose notamment la disparition des départements, la passage de SP en agences ...

Loi de finances 2008 : contrat de stabilité sur la DGF

Évolution de la DGF à partir de 2009 au rythme de l'inflation



L'organisation territoriale de l'État au 1er février 2008



Au niveau national

- ◆ **Un gouvernement resserré : 15 ministères**
- ◆ **Un nombre réduit de directions de centrale (ex : MEDAD passage de 35 à 5)**
- ◆ **Des externalisations de mission (ex : les permis de conduire, la régulation des transports,...)**



Au niveau régional

- ◆ **Un comité de l'administration régional resserré, lieu de la coordination et du pilotage de l'État en région**
- ◆ **Création de grandes directions régionales (DR) avec des périmètres de compétence ministériels**
- ◆ **Rôle important du PAS (plan d'action stratégique)**

Des interrogations

- **LOLF : des BOP par DR et/ou un BOP Préfet de région ?**
- **Dialogue social : un CTP interministériel auprès du préfet ? Des CTP par DR ?**
- **Action sociale : organisation par DR ou interministérielle auprès du préfet ? Avenir de la SRIAS ?**



Au niveau régional

L'organisation proposée par le ministère de l'Intérieur

Préfet de région : 6 directions

- **SGAR** (secrétariat général pour les affaires régionale)
- **DR MEDAD**
- **DR MINEFE (Économie / emploi ?)**
(ministère de l'Économie, des finances et de l'emploi)
- **DR MAP** (ministère agriculture et pêche)
- **DR Culture**
- **DR Cohésion sociale**

Finances : TPG responsable régional des services financiers

Éducation nationale : recteur

DR = direction régionale



Au niveau départemental

- ◆ **Une organisation en direction départementale par politique publique et non plus par ministère**
- ◆ **Maintien des sous préfectures**
- ◆ **Un débat sur ces directions : Direction de pleine exercice rattachée au préfet ? Direction de préfecture ?**

Des interrogations

- **LOLF : des BOP par direction ou un BOP Préfet ?**
- **Gestion des agents : préfet ?**
- **Dialogue social : un CTP auprès du préfet ?**
- **Avenir des services infra départementaux ?**



Au niveau départemental

L'organisation proposée par le ministère de l'Intérieur

Préfet : 5 directions

- Direction des moyens
- Direction sécurité et risques
- Direction des populations
- Direction de la réglementation
- Direction de l'aménagement durable du territoire

Finance : TPG responsable départemental des services financiers

Éducation nationale : recteur

MEDAD : désaccord sur cette organisation – veut une vraie direction départementale MEDAD, avec en plus le logement



Au niveau départemental

Des hypothèses de travail / 5 directions départementales ?

Direction des moyens : gestion de l'ensemble des moyens et des personnels à partir du BOP départemental ?

Direction de la sécurité et des risques : sécurité civile, risques sanitaires, sécurité routière, installations classées, ... ?

Direction de la population : cohésion sociale, ville, logement, ... ?

Direction de la réglementation : contrôle de légalité, ... ?

Direction de l'aménagement du territoire : développement durable, environnement, urbanisme, paysage, ingénierie pour l'État, ... ?



Des interrogations

DRASS / DDASS

- 2/3 rattachés à la nouvelle agence régionale sanitaire (ARS) ?
- 1/3 dans une DR et direction départementale ?

DRIRE

- Une partie à la DR MEDAD - Une partie à la DR MINEFE ?
- Rattachement totale à la DR MEDAD ?
- Subdivision départementale dans quelle direction ?

Police – gendarmerie

- Dans la direction départementale sécurité ?
- Entité directement rattachée au préfet ?

SDAP (service départemental de l'architecture et du patrimoine)

- Dans la DR Culture ?
- Dans la direction départementale Territoire ?



MEDAD

**La création du Ministère de l'Écologie,
du Développement et
de l'Aménagement Durables**

La modernisation de ses politiques

Son organisation



Les missions du MEDAD, quatre politiques majeures pour le développement durable :

- ♦ **La politique de l'écologie**
- ♦ **La politique de l'habitat et des transports**
- ♦ **La politique d'aménagement du territoire**
- ♦ **Les politiques énergétiques de la France**

But : favoriser une croissance qui soit à la fois vigoureuse et respectueuse de l'environnement.

MEDAD : 67 390 ETP en 2008



Orientations de la réforme

- ◆ **Traduire dans l'organisation du ministère la nouvelle ambition de la France en matière de développement durable**
- ◆ **Respecter les objectifs en matière de développement des solutions de transport alternatives à la route à l'horizon 2012**
- ◆ **Mettre en place une évaluation robuste et une véritable programmation économique et financière des projets d'investissement publics**
- ◆ **Introduire une régulation économique indépendante du secteur des transports en cours de libéralisation**
- ◆ **Veiller à ce que les dépenses fiscales soient favorables à l'environnement**



La réorganisation du MEDAD au niveau central

Passage de 35 directions d'administration centrale à

Un secrétariat général

La gestion des moyens humains et matériels

Une DG des affaires internationales

Une direction responsable du bon fonctionnement et de la modernisation du ministère avec la gestion des cadres dirigeants

Une direction des affaires juridiques

Une direction de la communication

Un service « sécurité – défense »



La réorganisation du MEDAD au niveau central

Un commissariat général au développement durable

Définir et porter la stratégie du ministère

Un comité stratégique

Le Commissariat est assisté de

- un conseil (think tank = groupe de réflexion et d'influence)
- une direction chargée de coordonner les politiques de recherche
- un service chargé de collecter et de mettre à disposition l'ensemble des données du champ ministériel et de réaliser l'évaluation des actions des DG



La réorganisation du MEDAD au niveau central

5 Directions générales « métiers »

DG de l'énergie et du climat

- une direction « énergie »
- une direction « changement climatique »

DG infrastructures et des transports

- une direction des infrastructures
- une direction des transports modaux
- une direction de la mer

+ l'ENIM (Etablissement national des invalides de la marine)



La réorganisation du MEDAD au niveau central

5 Directions générales « métiers »

DG de l'aviation

- une direction transport aérien
- une direction navigation aérienne
- une direction chargée du contrôle et de la sécurité

DG des ressources, des territoires et des habitats

- une direction de la biodiversité, de l'eau et des ressources
- une direction de l'urbanisme et de l'habitat



La réorganisation du MEDAD au niveau central

5 Directions générales « métiers »

DG des risques sanitaires, technologiques et naturels

- une direction chargée des risques technologiques
- un service chargé des risques naturels
- un service chargé de la santé environnementale

Conseil général de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables

Réunion du CGPC et du service de l'inspection générale de l'environnement
Inspection générale des services
Appui aux ministres et aux services
Autorité environnementale



La réorganisation du MEDAD au niveau central

Commissariat général au développement durable (CGDD) : **Michèle Pappalardo**

Secrétariat général : **Didier Lallement**

Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) : **Pierre – Franck Chevet** _

Direction générale infrastructures et transports (DGIT) : **Daniel Bursaux** _

Direction générale de l'aviation civile (DGA) : **Patrick Gandil** _

Direction générale des ressources, des territoires et des habitats (DGRTH) : **Jean Marc Michel**

Direction générale de la prévention des risques (DGPR) : **Laurent Michel** _

Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT) : **Pierre Mirabaud** _

Délégation interministérielle à la sécurité routière (DISR) : **Cécile Petit** _

Direction générale des ressources humaines et des moyens (DGRHM) : **Hélène Jacquot – Guimbal** _

Direction générale pour les affaires européennes et internationales (DGAEI) : **Edmond Cointe** _

Direction du pilotage et de l'évolution des services (DPES) : **Corinne Etaix** _

Direction pour les affaires juridiques (DAJ) : **Thierry – Xavier Girardot** _

Direction de la Communication : **Béatrice Delemasure** _

Haut fonctionnaire de défense et de sécurité délégué (HFSDS) : **Gilles Leblanc** _



La réorganisation du MEDAD au niveau régional

DREDAD

**Direction régionale de l'écologie, du développement
et de l'aménagement durables**

**Création des DREDAD par fusion des DRE, des DIREN et des
DRIRE**

Niveau régional : niveau de pilotage des politiques publiques

Des questions :

- Le niveau de fusion des DRIRE dans 1 ou 2 DR ?**
- Service de plein exercice ou direction de préfecture ?**
- Missions ?**
- Certaines missions des DRASS ?**



La réorganisation du MEDAD au niveau régional

DDEA

Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture

Généralisation des fusions DDE et DDAF en 2 vague au 1/1/09 et 1/1/10

2 ministères concernés MEDAD et MAP

Des questions :

- Périmètre ?
- Service de plein exercice ou direction de préfecture ?
- Missions ?
- Certaines missions des DDASS ?

Quelle réalité dans le schéma de 5 directions départementales autour du préfet ?



La réorganisation du MEDAD au niveau régional

DDEA

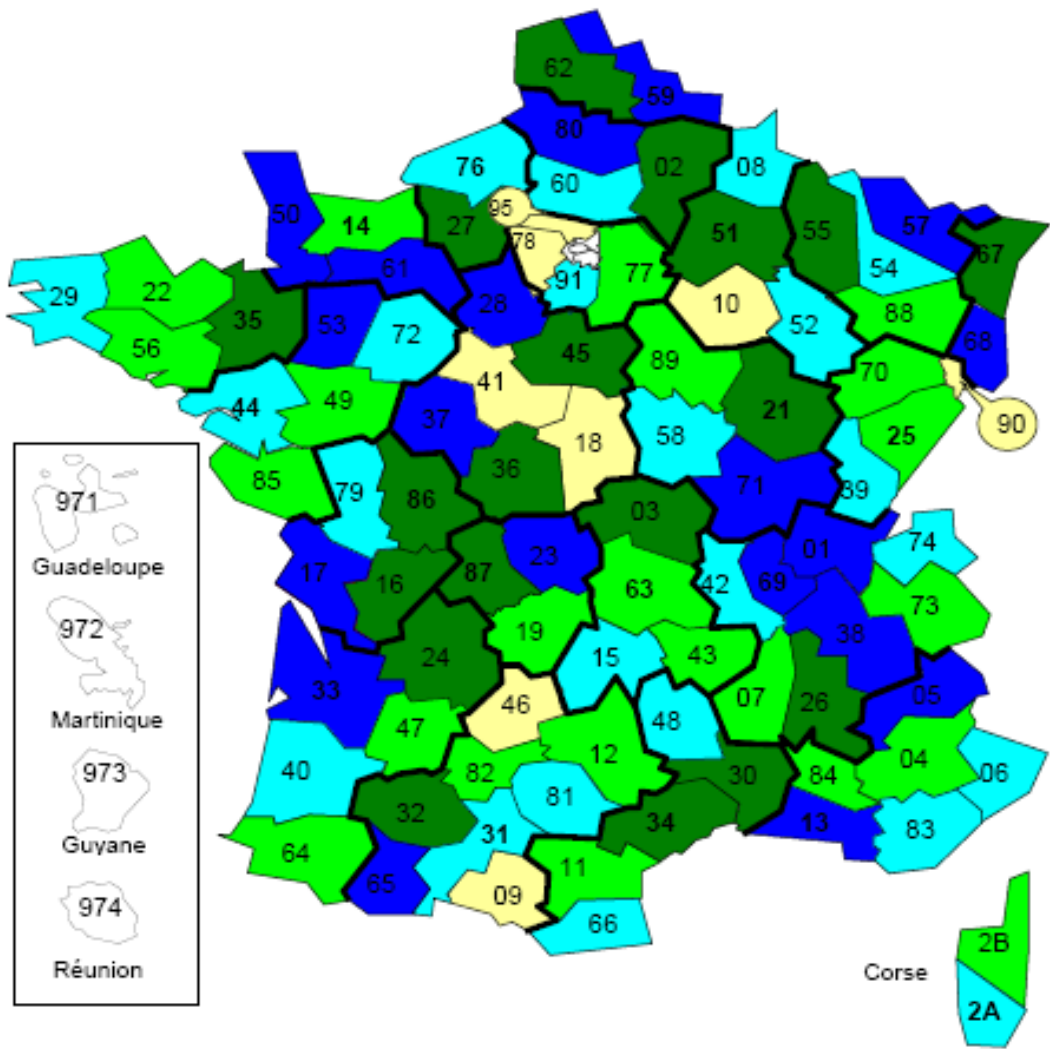
Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture

Circulaire du 23 janvier 2008 signé Fillon

Organise la fusion des deux vagues

46 fusions en au 1er janvier 2009

Liste des DDEA



8 DDEA « expérimentales » créées au 1 ^{er} janvier 2007
23 DDEA créées au 1 ^{er} janvier 2009 Préfigurateur: DDE
23 DDEA créées au 1 ^{er} janvier 2009 Préfigurateur: DDAF
19 DDEA créées au 1 ^{er} janvier 2010 Préfigurateur: DDE
19 DDEA créées au 1 ^{er} janvier 2010 Préfigurateur: DDAF



La réorganisation du MEDAD au niveau régional

Services interrégionaux et interdépartementaux

DIR

Pour l'Intérieur : 11 DIR et 7 zones de défense = problème

Pour les Finances : DIR = établissements publics

Pour le MEDAD : DIR = pas de changement dans l'immédiat ...

Services navigation

Transfert à VNF ? – Des annonces faites par VNF ...

CIFP

Création avec les cellules GUEPARH de plate-formes de GRH
MEDAD ? Interministérielles ?



La réorganisation du MEDAD au niveau régional

Autres services

ITT

Rattachement de toutes les inspections du travail à une seule DR

Écoles

Quelle avenir avec un recrutement très limité et plus forcément sur concours ?

Développement sur la formation continue, ouverture en interministériel et inter fonction publique, vers le privé ?

CETE

Avenir dans le contexte RGPP ? Création d'un réseau technique territorial (projet de loi déposé) ?



Missions des interrogations

Urbanisme et ADS

- quel avenir avec la réécriture du code de l'urbanisme ?

Ingénierie publique

- fin de l'ingénierie concurrentielle ?
- IAT (ingénierie d'appui territorial) – ATESAT (assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire) ?
- Pour l'Intérieur ne reste que l'ingénierie Etat

Logement

- quelles missions « logement » au niveau local ?

Permis de conduire

- « Modernisation » de l'organisation de l'examen du PC , confiée à un opérateur spécifique (Public ? Privé ?), pour réduire les délais et améliorer le taux de réussite...



Missions des interrogations

Mise en place d'une régulation indépendante des différents modes de transport, en commençant par les activités ferroviaires

**Mission ingénierie aéroportuaire (DDE IA)
Qui fait ?**

Ports maritimes

Privatisation annoncée de la manutention (des dockers)



Gestion et organisation

- ◆ **Mutualisation des services supports**
- ◆ **Réorganisation des services**
- ◆ **Organisation du travail (organisation matricielle,...)**
- ◆ **GRH personnalisée - performance**
- ◆ **Outils de gestion**
- ◆ **etc.....**



Des éléments d'analyse et de positionnement CGT

RGPP

Un enjeu de société

Une bataille à mener

⊗ contre cette réforme

**⊗ pour une transformation sociale
de la société**



Des éléments d'analyse et de positionnement CGT

Une réforme à resituer dans le contexte global

Une réforme participant à la transformation du « modèle » social et économique français

Casse des acquis et des garanties collectifs – statut, code du travail, sécurité sociale, régime de retraite, règles du temps de travail,...) pour laisser la place à des contrats individuels

Une réforme s'appuyant sur de réels dysfonctionnements

Dysfonctionnements : conséquence des réductions des effectifs et des moyens, d'absence de réelles politiques de modernisation prenant en compte les évolutions sociétales



Des éléments d'analyse et de positionnement CGT

Une inscription de la France dans la logique néolibérale de guerre économique mondiale

C'est un choix politique et non une obligation

Compétition généralisée où chaque collègue de travail , chaque voisin devient un « ennemi »

Cette orientation de concurrence lamine la cohésion sociale, les garanties collectives, détruit les individus, menace la démocratie



Des éléments d'analyse et de positionnement CGT

Pas la fin de l'État mais un rôle différent et renforcé

Renforcement des prérogatives de l'État sur la base du « sécuritaire » et du service au marché

**Gestion de l'État comme une entreprise privée
Recentrage de l'État sur son « cœur de métier » et externalisation du reste avec une organisation de type privée « flux tendu »**

Besoin d'un État puissant pour servir les intérêts des entreprises et des riches

Niveau régional : 22 régions ou 7 grandes régions ?

Niveau de pilotage, rôle accru du préfet



Des éléments d'analyse et de positionnement CGT

Des propositions (voir document du XVIème congrès PTAS CGT)

Mener la bataille sur des valeurs partagées et reconnues

Porter et défendre une conception du service public au service de tous les citoyens, s'appuyant sur les grands principes du service public

Des valeurs de progrès humains permettant l'épanouissement individuel dans le cadre de relations sociales, de cohésion sociale, d'un développement véritablement durable, équilibré et cohérent des territoires

Donner vie concrète aux droits fondamentaux (droit au logement, au transport, etc.)



Des éléments d'analyse et de positionnement CGT

Intégrer le niveau européen

Réglementation européenne

Service public européen

Lien avec les pays de l'Union européenne

A noter, le refus de la Commission européenne de produire une directive « service public »



Des éléments d'analyse et de positionnement CGT

Un service public technique État territorialisé

Création d'un service public territorial technique de l'État, implanté au plus proche des citoyens et des collectivités, au niveau départemental et régional, capable de mettre en oeuvre l'ensemble des politiques publiques de l'État, en coopération avec les services des collectivités territoriales.

Permettre de répondre aux besoins des usagers et des élus, d'être une expertise technique pour les préfets pour des décisions politiques

Liens avec les réseaux RST (réseau scientifique et technique) et formation, à développer, à ouvrir sur l'extérieur, en interministériel, vers les collectivités territoriales



Une position CGT sur la nouvelle organisation envisagée

A propos des missions

Prendre réellement en compte, à tout les niveaux, tous les piliers du développement durable (DD) : économie – environnement – social – démocratie

Au niveau central

Organiser les Directions de Centrale à partir de l'ensemble des missions avec la transversalité DD

Avoir de vraies DG, directions et services du MEDAD avec les compétences et les moyens nécessaires



Une position CGT sur la nouvelle organisation envisagée

Au niveau régional

Avoir une DREDAD (direction régionale de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables), **service de plein exercice, couvrant l'ensemble des missions actuelles des DRE, DIREN, DRIRE et des missions nouvelles = service technique État régional**

Au niveau départemental

Refus d'une direction « Territoire », auprès du préfet et aux missions réduites

Avoir un service technique État départemental, de plein exercice, organisé en infra départemental en fonction des besoins et des conditions locales (géographies, agglomérations,...) couvrant l'ensemble des missions techniques (aménagement, environnement, urbanisme, logement, ingénierie publique, ...)



Des éléments d'analyse et de positionnement CGT

Quelques éléments dans certains secteurs

ADS (application du droit des sols)

Maintien dans nos services en renforçant les pôles ADS

IAT (ingénierie d'appui territorial)

Développer l'IAT comme appui aux collectivités territoriales sur le champ environnemental, développement durable [ex. expertise HQE (haute qualité environnementale), déplacements durables, économies d'énergie, protection de l'environnement, eau, économie territoriale,...]

Rôle de partenaires, de conseil, d'AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage)

Permis de conduire

Maintien de l'éducation routière comme mission et service du MEDAD

Pas d'externalisation

Logement

Rattachement du logement au MEDAD et activité aux différents niveaux



Des éléments d'analyse et de positionnement CGT

Une bataille prenant en compte les besoins des usagers, les revendications des personnels et s'appuyant sur le vécu quotidien

Les missions de service public

L'organisation des services et du travail

Les conditions de travail

Les effectifs et les moyens

La rémunération et le pouvoir d'achat

Le statut général de la FP, les statuts particuliers, la GRH



Des éléments d'analyse et de positionnement CGT

Continuer notre travail d'analyse et de propositions

Débattre à partir du vécu de chacun

**DEVELOPPER L'ACTION
TOUS ENSEMBLE
PERSONNELS, ELUS, CITOYENS**

FIN